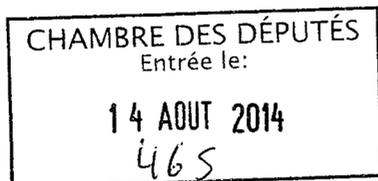




Monsieur Mars di Bartolomeo
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg



Luxembourg, le 14 août 2014

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions à Madame la Ministre de la Culture et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet de la construction des nouvelles Archives nationales.

Les plans existants prévoient la construction des nouvelles Archives nationales en plusieurs phases sur un seul site à Esch-Belval, ce qui présentait e.a. l'avantage de ménager le budget, tout en gardant l'espace d'extension nécessaire et disponible pour les besoins des Archives nationales.

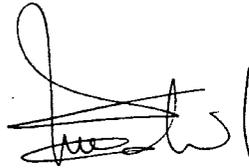
Madame la Ministre de la Culture vient cependant d'annoncer maintenant dans la presse que le projet de construction de nouvelles Archives sur le site de Belval ne serait plus d'actualité parce que la taille du site envisagé ne correspondait plus aux besoins de ce projet d'envergure. Le nouveau bâtiment pour les Archives nationales devrait par contre être réalisé sur un site localisé dans les alentours de la capitale.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Culture et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- Pour quelles raisons le terrain à Belval n'est-il plus adapté à la construction d'un nouveau bâtiment pour les Archives nationales ?
- Quelle devrait être la nouvelle affectation du terrain actuellement réservé à la construction des nouvelles Archives nationales à Belval ? Quels autres projets y sont envisagés ?
- Quelle serait alors la nouvelle surface envisagée pour la construction des archives à un autre endroit ?
- Quel serait le coût du nouveau projet de construction par rapport à celui projeté sur le site Belval ? Quel est le coût supplémentaire dû à la réalisation de nouveaux plans d'architecte ?

- Madame la Ministre peut-elle me fournir des précisions sur le calendrier des travaux du nouveau projet ? Quel serait le début projeté de ces travaux ?
- La Ministre a déclaré que le nouveau terrain se situerait assurément non pas dans la ville de Luxembourg, mais aux alentours de la capitale. Qu'en est-il de la décentralisation administrative et quelle est la position du Gouvernement en la matière?

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Pr sident, l'expression de ma tr s haute consid ration.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Octavie Modert', written in a cursive style.

Octavie Modert
D put e